

SAC-941130

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Réunion spéciale du

SÉNAT ACADÉMIQUE

15 h Le 30 novembre 1994

Pièce 289 Centre universitaire de Moncton

Pièce 311 Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

Pièce A208 Centre universitaire de Shippagan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Jean-Bernard Robichaud, président (CUS)

Corine Auger (CUS)

Adrien Bérubé (CUSLM)

Bernadette Bérubé

Andréa Boudreau-Ouellet

Julien Chiasson

Zénon Chiasson

Léandre Desjardins

Lionel Dionne (CUS)

Normand Doucet

Nassir El-Jabi

Roger Gervais (CUSLM)

Paul Grell

Lorraine Julien

Rino Lacombe

Paul Lanctôt

Fernand Landry

Nicolas Landry (CUS)

Ricky Landry

Rodrigue Landry

Roland G. LeBel (CUSLM)

Ronald C. LeBlanc

Albert Lévesque

Victorin Mallet

Bertrand Marion (CUSLM)

Pierre Ouellette

Louise Péronnet

Dominique Rioux (CUS)

Edgar Robichaud (CUSLM)
Pascal Robichaud
John Sichel
Lita Villalon
Francis Weil

INVITÉS

Claudette Beaulieu, observatrice
Paul-Émile Benoit
Armand Caron (CUS)
Normand Carrier (CUSLM)
Carole Denis
Pierre Dion, président d'assemblée
Naguy Helmy, observateur
Gilles Long, secrétaire
Viateur Viel

EXCUSÉS: Rhéal Bérubé, Médard Collette, Christophe Jankowski, Gilles Long, Marielle Préfontaine, Ba Tran Quang et Michèle Trudeau

ABSENTS: Natacha Bossé, Roger Caissie, Luc Frenette, Normand Gionet, Louis Malenfant et Priscille Massé

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT 3
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION 3
3. RENCONTRE AVEC LE VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE LÉANDRE DESJARDINS 3
4. CLÔTURE 9

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 15 h 5.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

Monsieur le Président donne lecture de l'avis de convocation, émis le 16 novembre 1994.

3. RENCONTRE AVEC LE VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À RECHERCHE LÉANDRE DESJARDINS

Il y a consensus qu'un vote sera pris après la réunion.

Léandre Desjardins fait sa présentation.

Comme il s'agit d'un renouvellement de mandat sans autre candidature, cela veut dire qu'on évalue mon mandat qui se termine. Je ne ferai pas de commentaires sur ma candidature comme telle, mais je répondrai aux questions.

Étant à ce poste depuis l'été 1990, je qualifie ces 4 années de virage à l'Université de Moncton. Chaque virage n'a peut-être pas toujours été visible pour chacun de nous. On en a fait. Les universités des Maritimes ont fait un virage. L'Université a connu une période de contraintes budgétaires qui perdure. Il y a eu d'autres choses qui ont occasionné un virage: les deux réformes sur lesquelles on a travaillé. La première fut la réforme en éducation qui découle de celle entamée par la Province et la Commission Landry-Downey. Il y a eu beaucoup d'énergie consacrée à ce dossier de la part de l'Université et du Bureau du VRER. La gestion a été par moment extrêmement intense. Il a fallu faire énormément d'efforts pour aboutir à une réforme. Il fallait avoir une collaboration et on l'a eu. Ce virage va se manifester par une formation à l'enseignement mixte de la Faculté des sciences de l'éducation et des autres facultés et écoles. La deuxième réforme est celle des sciences infirmières. Elle n'est pas aussi avancée que la première. Le Gouvernement a donné des paramètres. Nous avons un projet devant la CESPM, un projet qui devrait produire une réponse sous peu.

Tous les travaux pour mettre en place l'évaluation des programmes font partie du virage. Cette évaluation est presque terminée. Lorsqu'on fera un bilan, il y aura des remarques.

Pendant ces 4 ans, il y a une autre chose qui a été faite et dans laquelle le VRER a joué un rôle. La CESPM nous a amené dans une opération appelé *Rôle et capacité de l'Université*. La CESPM a tenté d'offrir une structure et un support aux institutions. Ce dossier a été important et a demandé beaucoup de temps et a donné une série d'outils pour la gestion de l'Université.

Mon style de travail est de regrouper les gens. Leur input a toujours été important et à certains moments il a été intense.

Plusieurs autres activités se sont produites. Nous avons perfectionné des tableaux pour la gestion des ressources, mais cette activité est ralentie depuis le départ de Léopold Laplante.

Période de questions

•A. Bérubé: Vous venez de faire un bilan de votre premier mandat, j'aurais aimé vous entendre sur le prochain mandat.

•Desjardins: On s'accommode avec moins de ressources. Nous faisons des transformations, par exemple, le projet du Gouvernement fédéral, la réforme Axworthy. Il faudra être imaginatif. En plus d'avoir à réorienter certaines choses, nous avons appris à gérer la décroissance. Ça ne se fait pas comme ce qu'on connaissait avant. En général, la décroissance pourrait vouloir dire gérer la décroissance de l'excellence. Nous aurons des problèmes à maintenir l'excellence. On se prépare à faire des choix. Dans l'exercice de

planification, on ne trouve pas les choses à faire avec la décroissance, on veut aller dans l'existant, chose pas facile à faire. Je pense que la réforme nous montre que ce type d'intervention crée des pressions. Dans l'avenir, il faudra s'assurer dans nos choix. Il va falloir faire attention. Il ne faudrait pas déséquilibrer la société acadienne. Nous sommes la seule université, on ne peut se permettre de trop déséquilibrer nos activités d'enseignement et de production. Il faut donc avoir un certain nombre de paramètres pour éviter ce déséquilibre. Il faudra être créateur pour le développement des sciences et de la technologie. J'observe que les diplômés formés dans ces grands secteurs sont sous-représentés. Il faudra s'assurer qu'on n'accentue pas le déséquilibre. L'arrivée de la technologie donne la possibilité de rationaliser. Elle améliore la façon de rejoindre la clientèle. Avec l'expérience, ces technologies nous permettront de transmettre notre savoir. Cela crée pour nos étudiants un encadrement théorique et de connaissances. On aura des principes directeurs et on se donnera un plan de travail.

•A. Bérubé: J'aimerais que vous alliez dans certains détails, comme la négociation des conventions collectives qui s'en vient.

•Desjardins: Je ne vais pas faire mon commentaire en fonction des négociations. Je parlerai d'objectifs plus spécifiques. Hier un professeur a posé une question concernant le nombre de structures et faisait référence à la lourdeur administrative. La question a été débattue hier et j'ai répondu. L'Université a déjà fait des efforts sur la structure. Une fois avec le rapport Lafrenière et une autre fois en 1983-85 alors que Monsieur Finn était recteur. Concernant la structure de nos centres, sur la structure des facultés et écoles, en 1990 j'avais dit que je n'y mettrais pas beaucoup d'énergie parce que d'autres ont essayé et ça n'a pas marché. C'est la même chose maintenant. Je reçois trop souvent des recommandations ratifiées de différentes unités, provenant d'un petit nombre de personnes à la base et cela me préoccupe. Il faudra utiliser la collégialité plus étendue en utilisant les disciplines connexes. Ça permettrait de déléguer beaucoup à la base dans le fonctionnement de l'Université. Il faut se regrouper à la base, un regroupement plus substantiel. Concernant les indicateurs de performance de l'Université, le Gouvernement le demande. Il y a beaucoup de travail qui se fait à ce niveau. Avec la CESPM, on travaille avec d'autres vice-recteurs de la Province pour développer un format pour l'enseignement dans les universités.

•LeBel: Vous avez fait allusion aux rapports de communication entre les centres, allez-vous tenter des expériences pour rapprocher les trois centres universitaires?

•Desjardins: Les rapports entre les centres universitaires, je les ai vécu comme de bons rapports grâce aux deux directeurs des services pédagogiques et aux doyens. Concernant les initiatives prises ici, il y a des choses techniques que nous avons faites. Par exemple l'inscription des étudiants par téléphone par Manitou et nous avons intégré les deux autres centres. Concernant la question de l'enseignement à distance, il y aura des répercussions sur les trois centres. Ça va affecter le rapport avec les deux centres. Il y a la question du développement des centres et le développement de l'Université. Il y a des sources de tension. C'est la structure que le Gouvernement nous donne. La population veut l'Université partout. J'ai participé au développement du CUS, on y a travaillé et il y a eu

de la collaboration. Nous avons fait un projet qui est l'application des résolutions passées avant mon arrivée. Nous avons eu aussi de bons rapports avec Edmundston.

•Dionne: Concernant les indicateurs de performance, les professeurs sont évalués par les étudiants, il y a des articles arbitrés; ici au CUS, on donne 21 crédits. Serons-nous évalués sur une même base?

•Desjardins: Ce n'est pas un choix. L'évaluation se fait à travers le centre. La question serait comment constituer l'évaluation du travail.

•Dionne: Cette question d'indicateurs de performance refait de plus en plus surface, est-ce centré sur les trois centres?

•Desjardins: Ce sera général pour les trois centres. C'est très globalisé. Il est évident qu'il y a eu des négociations au CUS. Le budget est indépendant. J'assume que pendant les négociations, il y avait toujours de bonnes raisons pour arriver à 21 crédits. Ces ententes ont été conclues et j'assume qu'elles font partie d'un ensemble.

•N. Landry: Concernant la relation entre les trois centres, lors du renouvellement des conventions collectives, il faudrait donner plus de flexibilité pour mieux partager les ressources humaines des trois campus.

•Desjardins: Je voudrais enlever les obstacles pour l'enseignement à distance. Il faudra peut-être en parler en négociant. Il faudra peut-être avoir des investissements pendant qu'il se développe. Il est certain que ça prend un plan. On n'y est pas arrivé encore.

•Weil: Concernant le secteur des communications, c'est-à-dire le rapport entre le VRER et les personnes qui sont dans son secteur, je vous demande de commenter jusqu'à quel point les rapports devraient exister? Jusqu'à quel point le VRER devrait être d'un abord facile? J'aimerais savoir si vous avez des idées spécifiques pour améliorer ce secteur?

•Desjardins: J'aurais le goût de prendre mon calendrier de rendez-vous et d'en faire une compilation. C'est un grand carrefour d'activités. Il est très difficile de faire de l'accueil. Dès qu'on le fait, nous sommes tiraillés entre le geste spontané et de vivre la culpabilité parce qu'il y a d'autres dossiers où il faut travailler. Environ 20 personnes répondent au VRER. Plusieurs d'entre eux ne reçoivent pas l'attention qu'on voudrait leur donner. Le VRER est dans trop de réunions. J'aimerais que le vice-recteur ait moins de choses à présider. Les activités sont tellement diversifiées que les occasions sont peu nombreuses pour atteindre les objectifs d'accueil. Il faut surveiller la problématique où un professeur vient me voir sans que le doyen ne soit au courant. Il est très difficile de réaliser cette partie de ma fonction. Je suis pris dans une situation où je ne peux le réaliser.

•LeBlanc: Concernant votre rôle au niveau de la Régie de l'Université, on néglige de ne pas avoir d'unités plus grandes. C'est un gaspillage d'énergie. Qui va commencer? Je crois qu'on continue à perpétuer notre image de dinosaure. Je ne suis pas d'accord qu'on ait enlevé des ressources au bureau du VRER. Les choses bloquent parce qu'il n'y a pas

d'infrastructure. Il y a un problème sérieux pour la gestion académique et ça se répercute à l'extérieur. Qui va regarder cette question?

•Desjardins: Il y a eu des efforts de rationalisation à l'Université de Moncton. Le travail doit se continuer. On a fait des choses et il y a des choses qu'on ne peut faire. Si nous avons une unité à la base avec plus de force, on pourra déléguer davantage et alléger le travail lorsqu'on monte dans la hiérarchie.

•LeBlanc: Dans une faculté, il n'y a pas la même charge de travail. Il y a des anomalies qui ne sont pas nécessaires. Mais qui va le faire? Quand va-t-on commencer?

•Desjardins: J'aurai mes suggestions dans le concret et on s'en reparlera dans les négociations.

•P. Robichaud: Concernant la formation générale, on s'est donné des normes à l'Université de Moncton. On remarque depuis les dernières années qu'une bonne partie des programmes vont vers la spécialisation, quelle est votre perception de la formation générale et comment allez-vous y arriver?

•Desjardins: Il y a eu des travaux de fait en formation générale. Ils ont été adoptés en août. Nous sommes prêts à l'Université à travailler dans ces structures dans tous les programmes. Il y a eu de la flexibilité. Le CPR a considéré d'adopter des programmes hors-normes. La structure ne s'appliquait pas. Il est certain qu'il faut ajouter beaucoup de fermeté. J'ai organisé un aide-mémoire à ce sujet. Le Comité des programmes travaille afin d'avoir une grille pour la présentation des programmes au Comité des programmes. Il y a d'autres choses sur lesquelles on travaille: la langue française maternelle. Nous aurons des initiatives pour maintenir le caractère francophone afin qu'on soit considéré comme une université qui le fait et le fait bien. Ce sont toutes des occasions de discuter de formation.

•P. Robichaud: Concernant la participation des étudiants au processus décisionnel, en général les étudiants font partie de certains comités, mais ma remarque va pour le domaine académique où l'étudiant n'est pas invité.

•Desjardins: On n'a pas eu ce réflexe. Lorsque quelqu'un en parle, on veut bien avoir la participation des étudiants. Il y a un certain nombre de circonstances qui entraînent la participation des étudiants. Au Comité des programmes, on a eu d'excellentes participations et d'autres peu. Il y a des cours, il y a le problème à se trouver ensemble. Il faut toujours être proactif sur cette question afin de bâtir cette participation.

•Rodrigue Landry: Je poserai la même question que j'ai posé au Recteur. Personnellement, quelle est votre vision de l'avenir de l'Université? Que peut devenir l'Université de Moncton dans un avenir à moyen terme?

•Desjardins: Je m'imagine 10 ans après et que le prochain mandat sera terminé; il y a de fortes chances que ce qui va rester d'une vision de 1995 ce seront des éléments qualitatifs.

La vision risque de changer beaucoup. La vision doit porter sur des éléments qualitatifs de formation. En 2015, nous aurons les effets de la formation par les actions prises à la fin des années 1990. On a déjà des indications de choses qui devraient changer. Il y a un autre type d'éléments de vision qu'on doit avoir et ce sont les ressources. Les personnes embauchées aujourd'hui seront les bons administrateurs ou professeurs de 2015. Il faut voir à la base de faire un travail et de déléguer un peu plus. C'est là où doit se faire le travail, c'est-à-dire l'embauche de compétences afin d'avoir une ressource de classe.

•Ouellette: Quand est-ce qu'on commence à mettre un plan afin de planter Mount Allison pour l'excellence? Il faut rivaliser en terme de recherche. Les universités se comparent et les gens vont vers les meilleures. Dans notre système, il faut exceller. Il faut se décider à créer ce climat.

•Desjardins: Est-ce qu'on veut ou est-ce qu'on peut se payer le plan que s'est donné Mount Allison? Mount Allison n'a pas à supporter la mission qu'on veut se donner. Les richesses de Mount Allison ne sont pas celles de l'Université de Moncton. C'est une question qui demande beaucoup d'analyse. Mount Allison a fait des choses pour se sortir de sa crise financière qu'elle a eue quelques années passées. On n'est peut-être pas prêt à le faire.

•Ouellette: Peut-on rivaliser avec des universités de même taille que nous? Notre mission est de donner l'excellence à toute une génération d'Acadiens.

•Desjardins: À plusieurs point de vue, il y a des choses qui font partie de notre héritage. Il y a des diplômés qui véhiculent la formation reçue. La façon d'aider le climat dans le secteur acadien est de donner la chance à des personnes de faire de la recherche, d'être outillées. Nous sommes au point où on a diminué les ressources pour faire ces activités. En plus des ressources, il y a l'encadrement administratif. C'est dans ces domaines où on trouve la réponse des choses qu'on peut faire pour l'excellence.

•Z. Chiasson: Concernant la mission de l'Université, qu'en est-il pour la musique, le théâtre, les arts visuels?

•Desjardins: La société acadienne a besoin de tout. J'ai comme proposition de regarder les besoins en fonction des grands secteurs, selon les ressources. Nous avons des choix à faire à l'intérieur de chaque secteur. Les beaux-arts sont une catégorie et la société acadienne a besoin d'artistes.

•Beaulieu: Comment voyez-vous votre rôle pour répondre aux besoins de l'Éducation permanente?

•Desjardins: D'avoir moins de frontières. Nous sommes sur la voie d'une diminution de ces frontières. Là où cela se fait le plus, c'est au CUSLM. Il y a aussi la distribution des professeurs à temps partiel et à temps plein; ce sont des activités qui sont en mouvement. C'est une variable importante et c'est en développement et elle aura un impact pour l'évaluation continue. Il y a des unités d'enseignement qui ont des réticences à s'ouvrir à

la clientèle à distance; jusqu'à un certain point de vue je comprends, à cause du manque de ressources.

•Julien: Comment vous situez-vous dans le développement des collections à la Bibliothèque Champlain?

•Desjardins: La bibliothèque est à court de ressources. Cette question menace les universités. Nos collections diminuent. J'ai espoir que l'informatisation va compenser.

•Julien: Voyez-vous la nécessité d'avoir une personne pour voir à cela?

•Desjardins: Il y a déjà un comité aviseur de la Bibliothèque Champlain. C'est là qu'on doit commencer.

•Julien: Il faut que quelqu'un voit à l'ensemble.

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche se retire.

•Président: Il nous reste à nous pencher sur la question à savoir si vous êtes pour ou contre le renouvellement du mandat du VRER actuel.

•J.-B. Robichaud: Est-ce qu'on devrait identifier le nombre de votants pour chaque Centre? J'ai ici une lettre de Christophe Jankowski avec une enveloppe scellée dans laquelle il a mis son vote. Est-ce recevable?

•Président: Ce serait un précédent, mais je n'y vois pas d'obstacles, je vais demander aux membres ce qu'ils en pensent.

•Aucune objection de la part des trois centres.

•Mallet: Est-ce que dorénavant, si je m'absente, je pourrai voter par anticipation?

•Boudreau-Ouellet: On peut limiter la décision à aujourd'hui. Préciser qu'il s'agit d'une réunion spéciale et d'annoncer qu'il ne s'agira pas d'un précédent.

•LeBlanc: Il y a un sénateur qui est à l'hôpital, il aurait peut-être voulu faire la même chose? Il y a peut-être injustice.

•Président: Ici, on parle de la demande de Christophe Jankowski.

•P. Robichaud: Le Code dirait non, mais je n'ai pas d'objections.

•Président: On est prêt à recevoir le vote et ceci n'engage pas l'avenir. On savait d'avance qu'il y aurait un vote.

•J.-B. Robichaud: Je vais donc remettre l'enveloppe au scrutateur du CUS qui est Armand Caron.

•Président: Un «oui» signifie que vous êtes en faveur du renouvellement, un «non» signifie que vous êtes contre.

Scrutin secret.

Scrutateurs: Marie-Paule Martin et Ricky Landry

Le Président prend par téléphone les résultats des votes du CUS et du CUSLM et le transmet aux scrutateurs.

•Président: Voici le résultat du vote.

Oui: 21

Non: 11

4. CLÔTURE

R: 01-SAC-941130

Il est proposé par Julien Chiasson

"Que la séance soit levée".

Vote unanime ADOPTÉ.

La séance est levée à 17 h 12.

Contresigné le _____

_____ Jean-Bernard Robichaud, président

_____ Gilles Long, secrétaire